

2 M PERSONNEL ADMINISTRATIF

HAUTS-FONCTIONNAIRES DE LA PRÉFECTURE ET DES SOUS-PRÉFECTURES

Gestion du personnel

2 M 1 – 10 Dossiers individuels.

An VI-1941

2 M 1 Préfets (an VIII-1939).

2 M 7-8 Sous-préfets d'Aubusson (an VIII-1939).

2 M 7 An VIII-1861

2 M 8 1861-1939

2 M 9 Sous-préfets de Bourgneuf (1825-1925).

2 M 10 Sous-préfets de Boussac (1814-1926).

2 M 90 Sous-préfets de Guéret (1814-1816)¹.

2 M 2 Secrétaires généraux (an VI-1941).

2 M 3 Chefs de cabinet (1854-1940).

2 M 4-6 Conseillers de préfecture (An VIII-1924).

2 M 4 An VIII-1888

2 M 5 1888-1924

2 M 6 Demandes de renseignements et correspondance
administrative (1861-1865).

¹ Consulter la sous-série 4Z (Sous-préfecture de Guéret).

Prestations de serments

2 M 16	Préfets, sous-préfets et secrétaires généraux, installation et prestation de serment : instructions.	1814-1852
2 M 17*	Prestations devant le préfet : registre.	1853-1866
2 M 20	Prestations devant les sous-préfets : procès-verbaux.	1831-1920
2 M 18*	Prestations devant le secrétaire général : registre.	1853-1866
2 M 19	Prestations des fonctionnaires des finances : procès-verbaux.	1817-1831

Recensement du personnel

2 M 11*	Fonctionnaires de l'ordre administratif, nomination par le Premier Consul : registre.	An VIII-an IX
2 M 12*-13*	Fonctionnaires de l'ordre administratif du département de la Creuse ; préfets, secrétaires généraux, conseillers de préfecture, conseillers généraux et d'arrondissement : registre.	An VIII-1849
	2 M 12* An VIII-1815	
	2 M 13* 1807-1849	
2 M 14	Personnel administratif : tableaux.	An VIII-an XI

Renseignements

2 M 15 Postes de sous-préfet et de conseiller de préfecture, candidatures : renseignements.

1853-1938

2 M 21 Fonctionnaires des administrations civiles du département, appréciation politique et renseignements confidentiels : tableaux.

1880

Correspondance

2 M 22 Personnel administratif : correspondance générale.

1810-1912

2 M 23 Préfets, sous-préfets et conseillers de préfecture : correspondance administrative.

1848-1862

Gestion administrative des carrières

2 M 24 Chefs de cabinet et secrétaires généraux, indemnisation (notamment de logement) : correspondance administrative.

1852-1928

2 M 25 Préfets et sous-préfets, congés : instructions, correspondance.

1820-1909

Vérification de l'authenticité des actes

2 M 27 Actes des préfets des autres départements : exemplaires des signatures.

1817-1850

2 M 28 Actes des conseillers de préfecture des autres départements : exemplaires des signatures.

1817

Étiquette - bienséance

- 2 M 26 Honneurs et préséances : instructions, correspondance.
1827-1860
- 2 M 29 Costumes des fonctionnaires, définition de la tenue officielle des préfets et sous-préfets : instructions, croquis et planches.
1830-1907

AUTRES FONCTIONNAIRES DE LA PRÉFECTURE ET DES SOUS-PRÉFECTURES

Organisation administrative

- 2 M 67 Réorganisation, statistique du personnel.
1926-1939
- 2 M 68 Organisation des bureaux. Mémoire sur la distribution du travail dans les bureaux de la préfecture, contenant aussi des renseignements sur la tenue des registres des décisions, de la correspondance et des archives (1819). Traitement, éléments chiffrés (1919-1923], propositions pour 1927 ; service vicinal, traitement des employés (1926) ; application d'une nouvelle échelle de traitement (1927) ; effectifs (1914 ; 1922) ; fixation des cadres effectifs et des traitements du personnel des bureaux de la préfecture (1919-1920) ; projet de loi de réorganisation des bureaux (1919). Échelles de traitement.
1819 ; 1843-1927
- 2 M 69 Fonctionnaires : instructions et règlements ; règlement intérieur, modèles appliqués dans d'autres préfectures françaises : exemplaires.
1900-1929

Dossiers individuels

- 2 M 75-77 Personnel titulaire.
1894-1941
- 2 M 75 B-G (1926-1940).
- 2 M 76 H-M (1907-1940).

2 M 77 O-W (1894-1941).

2 M 78 Personnel auxiliaire. Dossiers individuels. Concours pour l'emploi d'auxiliaire du 9 septembre 1939 : renseignements sur les candidats, copies notées ; liste des employés recrutés du fait de la guerre (1939) ; appréciations sur les employés recrutés avant 1939 (1941).

1921-1945

2 M 79 Services annexes. Office des Pupilles de la Nation, Inspection des services d'incendie.

1918-1941

2 M 80 Service Architecture.

1849-1930

Gestion administrative des carrières

2 M 85 Législation, notices individuelles par section, nomination d'agents, vacances d'emploi, concours, remplacements, éléments comptables.

1908-1940

2 M 86 Emplois réservés en priorité aux militaires, vacances d'emploi : états trimestriels (1923-1937), examen des candidatures (1924-1934).

1924-1937

2 M 87 Employés mobilisés en temps de guerre, allocations, souscriptions nationales, indemnité exceptionnelle de cherté de vie.

1919-1925

2 M 74 Notation : instructions.

1925-1933

2 M 70 Créations d'emplois réalisées dans les administrations départementales et communales (application de l'Instruction du 6 février 1939) : tableaux récapitulatifs.

1939

- 2 M 84 Concours d'admission au ministère des Affaires étrangères et à l'emploi de rédacteur au ministère de l'Intérieur : règlements et programmes.
1887-1888
- 2 M 81 Fonctions d'huissier à la préfecture, candidatures.
1921
- 2 M 82 Concours pour l'emploi de rédacteur du 19 janvier 1920 : candidatures, arrêté préfectoral. Concours du 29 novembre 1923 pour un emploi de rédacteur-stagiaire, concours de sténo-dactylographe du 31 mars 1924. Concours de rédacteur.
1919-1920 ; 1923-1924 ; 1937
- 2 M 83 Commission de promotion et d'avancement.
1920-1938
- 2 M 88 Employés. Pensions de retraite, enquête : résultats ; commission départementale, requêtes.
1920-1930
- 2 M 89 Traitements, pensions et retraites, sessions ordinaires de la 3ème commission du Conseil général de la Creuse : rapports.
1922-1929
- 2 M 71 Affaires contentieuses, plaintes contre fonctionnaires.
1848-1927

Activité syndicale

- 2 M 72-73* Syndicat national du personnel des préfectures et des sous-préfectures.
1909-1940
- 2 M 72 Statuts, bulletins (1930 ;1938), journal « La Creuse syndicaliste » (avril 1938), procès-verbaux, liste des adhérents, correspondance (1909 ; 1924-1940).

2 M 73* Registre des délibérations (1925-1927).
Incomplet.

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION LOCALE²

Conseillers d'arrondissement et conseillers généraux

2 M 30	Notices individuelles.	An VIII-1807
2 M 31	Listes de présentation, circulaires.	1816-1830
2 M 32	Nominations, démissions, affaires particulières.	1816-1830
2 M 33	Nominations, prestations de serment.	1830-1848

² Consulter également la sous-série 3M (Élections).

Maires, adjoints et conseils municipaux

EMPIRE, RESTAURATION ET MONARCHIE DE JUILLET (1804-1848)

La constitution de l'an XIII supprime les municipalités de canton. Le maire, choisi parmi les conseillers (des notables), est nommé par le préfet pour une durée de 3 ans. Pendant les Cent-Jours, le décret du 20 avril 1815 instaure, pour les communes de moins de 5.000 habitants, l'élection au suffrage censitaire des maires et des conseillers.

Pendant la Restauration, le maire, l'adjoint et les conseillers municipaux sont nommés par le préfet. L'entrée en charge donne lieu à une cérémonie d'installation. Les nouveaux préfets désignent des maires royalistes.

Sous la Monarchie de Juillet, la loi sur l'organisation municipale du 21 mars 1831 transforme profondément la vie politique communale. Le maire est nommé et choisi par le préfet obligatoirement parmi les conseillers municipaux. Les conseillers municipaux sont quant à eux élus. Pour voter aux élections municipales, il faut être âgé d'au moins 21 ans et faire partie des contribuables les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune. Le roi nomme les maires des communes de plus de 3 000 habitants, les préfets pour les autres communes.

2 M 34 Communes de l'arrondissement d'Aubusson, composition : tableau des candidats présentés au préfet de la Creuse.

1808

2 M 35 « Liste des maires et adjoints de maires que M. le sous-préfet de l'arrondissement d'Aubusson a proposé à la nomination de M. le préfet en exécution du décret impérial du 15 avril 1806 » (26 septembre 1812) et « liste des maires, et adjoints de maires dans l'arrondissement de Bourgneuf à la nomination de M. le préfet qui sont actuellement en fonctions » (19 août 1812).

1812

2 M 36 Listes des membres des conseils municipaux, nominations, prestations de serment, révocations.

1816-1830

2 M 37* Personnel des maires et adjoints, inscription des mutations survenues à partir du 1^{er} avril 1830 : registre.

1830-1837

2 M 38 Membres des conseils municipaux des communes dont les maires et adjoints « sont à la nomination du roi » sont nommés par le roi : liste.

1835-1837

- 2 M 39 Maires et adjoints, nomination au 1^{er} janvier 1833 (conformément aux dispositions de la loi du 21 mars 1831) : liste des nommés (arrondissement d'Aubusson).
- 1833
- 2 M 40-43 Maires et adjoints, nomination au 1^{er} janvier 1838 (conformément aux dispositions de la loi du 21 mars 1831) : listes.
- 1838
- 2 M 40 Arrondissement d'Aubusson.
- 2 M 41 Arrondissement de Bourganeuf.
- 2 M 42 Arrondissement de Boussac.
- 2 M 43 Arrondissement de Guéret.
- 2 M 44-45 Maires et adjoints, nomination par le préfet.
- 1835-1847
- 2 M 44 Liste (s.d.).
- 2 M 45 Propositions des sous-préfets (1835-1847).
- 2 M 46 Maires et adjoints nommés par le roi, candidatures proposées par le préfet et par les sous-préfets.
- 1845-1846
- 2 M 47*-48* « Registre matricule de MM. les maires, adjoints, conseillers municipaux, fonctionnaires ».
- 1840
- 2 M 47* 1^{er} registre.
- 2 M 48* 2^{ème} registre.

SECONDE REPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE
(1848-1870)

Pendant la Seconde République, le décret du 3 juillet 1848 ordonne le renouvellement intégral de tous les conseils municipaux. Pour voter, il faut avoir 21 ans et être domicilié depuis au moins six mois dans la commune. Pour être élu conseiller, il faut avoir 25 ans et être domicilié dans la commune ou, à défaut, y payer des impôts. Les dimanches 30 juillet et 6 août 1848 ont lieu les premières élections municipales au suffrage universel. Le maire et l'adjoint ne sont plus nommés par le préfet, mais choisis par le conseil municipal et pris en son sein.

Lors des plébiscites de 1851 et de 1852 du Second Empire, une tendance bonapartiste s'exprime en Creuse. Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel. De nouveau, le préfet désigne le maire et les adjoints (pas obligatoirement parmi les conseillers élus).

2 M 49-61 Maires et adjoints, nomination.

1849-1870

2 M 49 Par le Président de la République. Nomination du maire d'Aubusson en 1849. Renouvellement de 1852 (1849-1852).

2 M 51 ; 54 ;
58 ; 60 Par l'Empereur (1855-1870).

2 M 51 ; 54 Candidats proposés par le préfet et les sous-préfets (1855-1865).

2 M 51 1855

2 M 54 1860

2 M 58 1865

2 M 60 1870 : correspondance, états (1868-1870).

2 M 50 ; 52 ;
53 ; 55 ; 56* ;
57 ; 59 ; 61 Par le préfet (1852-1870).

2 M 50 1852. Arrondissements de Guéret, Aubusson, Bourgneuf et Boussac : liste des nommés.

2 M 52 1855: listes provisoires.

2 M 53 1855. Arrondissement de Guéret.

2 M 55 1860.

2 M 56*	Registre spécial des nominations (1860-1865).
2 M 57	États trimestriels des maires nommés (1854-1865).
2 M 59	1865 : listes et états.
2 M 61	1870 : correspondance, propositions des sous-préfets.

**TROISIEME REPUBLIQUE
(1870-1940)**

Sous la Troisième République, en 1884, est promulguée la loi municipale toujours en vigueur : « la grande charte républicaine de la liberté municipale ». Le maire est élu par le conseil municipal, lui-même élu au suffrage universel, pour une durée de quatre ans et renouvelable intégralement (en 1929, la durée du mandat municipal est portée à 6 ans). Le préfet a une autorité à la fois sur le maire et sur les actes de la commune.

2 M 62-66 Maires et adjoints, nomination.

1874-1881

2 M 62-63 ;
65-66 Par le Président de la République (1874-1881).

2 M 62 1874

2 M 63 1876

2 M 65-66 Propositions du préfet (1878-1881).

2 M 65 1878-1879

2 M 66 1880-1881

2 M 64 Par le ministre de l'Intérieur ou par le préfet (1874).